

## L'apprentissage des techniques policières – les enseignements qu'Antoine de Saint-Exupéry nous livre au moyen du récit Le Petit Prince

Gilles Renaud<sup>1</sup>

Le 8 aout 2023

### A) Propos introductifs

A-1) D'entrée de jeu, je me dois de passer aux aveux et de reconnaître que les techniques policières s'enseignent fort bien au sein des écoles spécialisées, notamment à Regina pour ce qui est de la Gendarmerie royale du Canada et à l'École nationale de police, à Nicolet. Et, de plus, n'étant pas policier, je suis nul doute mal situé pour prétendre prodiguer des leçons à celles qui s'évertuent à défendre nos foyers. Toutefois, une carrière de quatre décennies en matière criminelle, dont 28 ans à titre de magistrat, m'inspire à vouloir fournir des aperçus aux enquêtrices quant à certains éléments du travail qui incombent aux agentes de la paix et surtout dans le cadre des enquêtes.<sup>2</sup>

A-2) Qui plus est, je suis d'avis que je suis en mesure d'appuyer les travaux des enquêtrices en relevant une source d'enseignements trop souvent négligée par les formatrices, à savoir le monde de la littérature. À l'appui de cette affirmation, qu'il me soit permis de citer le professeur John Wigmore, illustre enseignant du droit de la preuve :

The lawyer must know human nature. He must deal understandingly with its types and motives. These he cannot all find close around... For this learning he must go to fiction which is the gallery of life's portraits."<sup>3</sup>

A-3) Pour nos fins, j'ai reformulé cet extrait en ces termes plus contemporains et pertinents :

The [police officer] must know human nature. He [or she] must deal understandingly with its types and motives. These he [or she] cannot all find close around... For this learning he [or she] must go to fiction which is the gallery of life's portraits."

---

<sup>1</sup> Juge - Cour de justice de l'Ontario - janvier 1995 à avril 2023. Parmi mes livres, relevons Plaider – Un juge se livre, Les Éditions Yvon Blais, Cowansville, Québec, 2017, L'évaluation du témoignage Un juge se livre, Les Éditions Yvon Blais, Cowansville, Québec, 2008 et Principes de la détermination de la peine, Les Éditions Yvon Blais, Cowansville, Québec, 2004. L'auteur a aussi occupé à titre de Procureur adjoint de la Couronne (Ontario) et d'avocat au sein du ministère de la Justice (Canada).

<sup>2</sup> Voir les autres documents dans cette série, dont la liste se trouve à la dernière page de ce document de travail.

<sup>3</sup> Voir "A List of One Hundred Legal Novels" (1922), 17 Ill. L. Rev. 26, page 31.

A-4) Mon objectif est donc d'étudier le merveilleux texte d'Antoine de Saint-Exupéry, Le Petit Prince, en raison des nombreux aperçus qu'il nous offre quant aux défis que doit relever une détective qui doit se fier à des témoignages d'individus comme le personnage principal, qui refuse de répondre à des questions. De plus, l'auteur fait jaillir un éclairage utile sur le thème de la fiabilité du témoignage, dans le cadre d'une jeune personne qui relate des faits étranges avec une candeur insigne.

A-5) Au demeurant, il s'agit de décortiquer les enseignements portant sur les techniques policières qui s'y retrouvent, y compris le comportement des témoins en puissance, sujet trop souvent négligé par rapport au comportement lors de leur témoignage au procès<sup>4</sup> et, de plus, on y tire profit en rapport aux interviews de témoins potentiels, du discernement de la détective lors de ses enquêtes et de son professionnalisme.

## **B) Un survol thématique des techniques policières à la lumière du récit Le Petit Prince**

### **B1) Comportement, la preuve du**

#### **Introduction : les allures à titre de témoignage**

B1-1) D'emblée, qu'il me soit permis d'expliquer ma façon d'enseigner cette leçon quant à la preuve du comportement. Dans tous les cas où je cite un extrait de ce roman, la lectrice s'imagine qu'il s'agit d'une entrevue avec le personnage à titre de témoin en puissance, qui répond aux questions de l'enquêtrice bien avant le procès. Donc, l'enquêtrice va se poser la question si les réponses du témoin concordent avec ses allures, et ainsi de suite.

B1-2) Allons de l'avant avec cette leçon et citons cet extrait tiré de la nouvelle « L'arrestation d'Arsène Lupin » de Maurice Leblanc : « ... C'était absurde d'ailleurs, car enfin rien dans les allures de ce monsieur ne permettait qu'on le suspectât. » En d'autres mots, l'enquêtrice doit elle se fier aux allures d'une personne afin de fonder (ou pas) une accusation? Qu'importe votre réponse, devriez-vous la revoir à la lumière de l'extrait qui suit, tiré du chapitre 8 du roman L'étrange cas du docteur Jekyll et de Mr Hyde? La phrase est la suivante : « La physionomie du domestique confirmait amplement ses paroles ... » Exprimé autrement, l'écrivain R. L. Stevenson laissait voir que le visage d'un individu qui livre son témoignage aux policiers peut être scruté afin de déceler si la vérité a été décrite. Au demeurant, que l'enquêtrice peut ainsi passer au crible le visage et les paroles d'un quidam et d'en conclure si la vérité a été dépeinte.

---

<sup>4</sup> Voir mes livres qui traitent de ce sujet : La plaidoirie : un juge se livre, Éditions Yvon Blais, Montréal, 2017, aux pages 81-143, L'évaluation du témoignage : un juge se livre, Éditions Yvon Blais, Montréal, 2008, aux pages 99-162, Advocacy : À Lawyer's Playbook, Thomson Carswell, Toronto, 2006, aux pages 35-66 et, enfin, Demeanour Evidence on Trial: A Legal and Literary Criticism, Sandstone Academic Press, Melbourne, Australie, 2008.

B1-3) À ce sujet, il sied de citer les paroles que Shakespeare attribue à certains de ses personnages les plus connus de sa pièce Macbeth<sup>5</sup> :

“Duncan: There's no art To find the mind's construction in the face...” (1-iv-12)  
[Traduction: « Il n'y a pas d'art — pour découvrir sur le visage les dispositions de l'âme ... »]

“Macbeth ... Away, and mock the time with fairest show: False face must hide what the false heart doth know. » (1-vii-92) [Traduction: « ... Allons, et jouons notre monde par la plus sereine apparence. — Un visage faux doit cacher ce que sait un cœur faux. »]

“Malcolm ... Let's not consort with them: To show an unfelt sorrow is an office Which the false man does easy...” (2-iii-135) [Traduction: « Ne les fréquentons pas: Montrer un chagrin non ressenti est un office Que l'homme faux fait facilement. »]

B1-4) Fort de ces enseignements, il nous semble évident que la littérature est en mesure de bien appuyer la thèse selon laquelle le commun des mortels est apte à évaluer les paroles d'autrui suivant les allures de ses interlocutrices.<sup>6</sup> Soit, mais l'enquêtrice doit néanmoins faire preuve de retenue, car il s'agit de juger le comportement de personnes qui vous sont des étrangers jusqu'au moment d'entreprendre votre enquête.<sup>7</sup>

---

<sup>5</sup> Voir le document de travail “Investigations 101 – Lessons from Macbeth”, disponible *in* Blue Line, [www.blueline.ca], le 27 mars 2023, une revue dédiée aux questions policières.

<sup>6</sup> Par souci de commodité, on se limitera à une autre citation:

... Vous pensez bien que je ne crois pas à ces rumeurs. Et puis, je ne puis y croire lorsque je vous vois. Le vice s'inscrit lui-même sur la figure d'un homme. Il ne peut être caché. On parle quelquefois de vices secrets; il n'y a pas de vices secrets. Si un homme corrompu a un vice, il se montre de lui-même dans les lignes de sa bouche, l'abaissement de ses paupières, ou même dans la forme de ses mains ... Mais vous, Dorian, avec votre visage pur, éclatant, innocent ... je ne puis rien croire contre vous... [Le portrait de Dorian Gray, Oscar Wilde, chapitre 12.]

<sup>7</sup> J'invite la lectrice à prendre connaissance des articles suivants que j'ai signés à ce sujet : « Le comportement dans l'appréciation du témoignage : un examen de la jurisprudence (1900-1910) pour guider les avocates d'aujourd'hui » – Jurisource.ca – le 9 mars 2022; « Le comportement dans l'appréciation du témoignage : un examen de la jurisprudence (1850-1899) pour guider les avocates d'aujourd'hui » – Jurisource.ca – le 2 mars 2022; « La preuve du comportement – un examen à la lumière des enseignements de la Cour fédérale » – Jurisource.ca – le 21 février 2022; « La preuve du comportement – un examen à la lumière des enseignements de la Cour canadienne de l'impôt » –

## Les enseignements de la Cour suprême du Canada – un sommaire

B1-5) *R. c. N.S.*, [2012] 3 R.C.S. 726, contient ces enseignements de la juge en chef McLachlin et des juges Deschamps, Fish et Cromwell :

26 Les changements dans le comportement du témoin peuvent s'avérer fort révélateurs; dans *Police c. Razamjoo*, [2005] D.C.R. 408, un juge de la Nouvelle-Zélande appelé à décider si les témoins pouvaient déposer en portant des burkas a fait remarquer ce qui suit:

[TRADUCTION] ... il existe des cas [...] où le comportement du témoin change radicalement au cours de sa déposition. Le regard qui dit "j'espérais ne pas avoir à répondre à cette question", parfois même un regard de pure haine porté sur l'avocat par un témoin qui a manifestement l'impression d'être pris au piège, peuvent être expressifs. Cela vaut également pour les changements brusques dans l'élocution, l'expression du visage ou le langage corporel. Le témoin qui passe d'une élocution calme au bafouillage nerveux; le témoin qui, au départ, parlait clairement et regardait son interlocuteur droit dans les yeux et qui commence à hésiter et à regarder ses pieds; le témoin qui, à un moment donné, devient nerveux et commence à transpirer, voilà autant d'exemples de situations où, malgré les obstacles culturels et linguistiques, le témoin transmet, du moins en partie par l'expression de son visage, un message concernant sa crédibilité. [par. 78] [Nous avons souligné.]

## Les enseignements du juge-en-chef associé Bowman

B1-6) Relevons les enseignements du futur juge-en-chef Bowman *in Faulkner c. Canada*, 2006 CCI 239 :

[13] Je pense qu'il est important que les juges ne soient pas trop prompts à tirer des conclusions relatives à la crédibilité. J'ai dit ce qui suit dans la décision *1084767 Ontario Inc. (Celluland) c. Canada*, [2002] A.C.I. n° 227 (QL) :

---

Jurisource.ca - le 14 février 2022; « La preuve du comportement: Les enseignements de l'arrêt *Clarke c. Edinburgh and District Tramways Co.* à la lumière du roman Le contrat de mariage de Balzac – la question des 'cillements' des témoins' » – Jurisource.ca - le 3 février 2022; « La preuve du comportement – les enseignements de la Cour d'appel de l'Ontario du 7 janvier 2022 à la lumière du roman de Balzac La maison du chat-qui-pelote – la question du témoin 'calme' et du témoin 'agressif' » - Jurisource.ca – le 27 janvier 2022; « La preuve du comportement: ce que Balzac enseigne aux plaideurs à la lumière du roman Eugenie Grandet – la question du voile, du visage et de la voix » Jurisource.ca, 24 janvier 2022 et « La plaidoirie et l'examen des grands principes visant l'appréciation du comportement du témoin » - Jurisource.ca, le 5 avril 2016.

8 La preuve de chacun des deux témoins est radicalement opposée à celle de l'autre. J'ai pris le jugement en délibéré puisque je ne crois pas approprié de tirer à la légère des conclusions relatives à la crédibilité ou, de façon générale, de rendre ces conclusions oralement à l'audience. Le pouvoir et l'obligation d'établir des conclusions relatives à la crédibilité est l'une des plus lourdes responsabilités d'un juge de première instance. Le juge doit exercer cette responsabilité avec soin et après mûre réflexion puisqu'une conclusion défavorable de la crédibilité suppose que l'une des parties ment sous la foi du serment. Vouloir mettre un terme rapidement à une affaire ne peut être une excuse justifiant le mauvais usage de ce pouvoir. La responsabilité qui repose sur le juge d'un procès qui doit tirer des conclusions relatives à la crédibilité doit être particulièrement rigoureuse si l'on considère que l'on ne peut pratiquement pas en appeler de telles conclusions.

...

14 J'estime toujours qu'à titre de juges nous avons envers les personnes qui comparaissent devant nous le devoir de faire preuve de prudence et de prendre le temps nécessaire pour bien réfléchir lorsqu'il s'agit de tirer des conclusions au sujet de la crédibilité. Selon les études que j'ai consultées, les juges ne réussissent pas mieux que les autres à parvenir à une conclusion exacte sur la crédibilité. Nous n'avons pas le monopole de la perspicacité et de l'acuité et ne sommes pas supérieurs à d'autres personnes, comme les psychologues, les psychiatres ou les profanes, qui ont été testés. Étant donné que nous devons, dans le cadre de notre travail, arriver à des conclusions au sujet de la crédibilité, nous devons au moins nous acquitter de cette tâche avec une certaine humilité et en étant conscients de notre propre faillibilité. Je sais que les tribunaux d'appel disent qu'ils doivent faire preuve de retenue à l'égard des conclusions de fait des juges de première instance parce que ces derniers ont eu l'occasion d'observer le comportement des témoins au moment de leur témoignage. Eh bien, j'ai pour ma part vu des menteurs accomplis me regarder droit dans les yeux et me raconter les mensonges les plus flagrants de façon confiante, directe et franche; par contre, il y a des témoins honnêtes qui évitent de regarder le juge dans les yeux, qui bégayent, qui hésitent en parlant, qui se contredisent et qui finissent par présenter un témoignage qui est un fouillis total. Certains juges semblent quand même croire qu'ils peuvent instantanément faire la distinction entre ce qui est vrai et ce qui est faux et prononcer sur-le-champ un jugement fondé sur la crédibilité. La réalité est tout simplement que les juges, lorsqu'ils entendent des témoignages contradictoires, n'ont probablement, au mieux, qu'une chance sur deux de tirer la bonne conclusion quant à la crédibilité, et que leurs chances de le faire diminuent probablement s'ils fondent leur conclusion sur une simple réaction viscérale à un témoin. De plus, si une conclusion défavorable au sujet de la crédibilité est tirée, il faut absolument exposer les motifs à l'appui de la conclusion. [Soulignement ajouté.]

B1-7) Qu'il me soit permis de résumer ces enseignements. D'une part, il nous semble évident que la littérature appuie la thèse selon laquelle le commun des mortels est apte à évaluer les paroles d'autrui suivant les allures de ses interlocutrices. D'autre part, l'enquêtrice doit néanmoins faire preuve de retenue, car il s'agit de juger le comportement de personnes qui vous sont des étrangers jusqu'au moment d'entreprendre votre enquête. À ce sujet, à savoir le fait de juger le comportement des étrangers, relevons cette phrase que nous offre « Les Hêtres pourpres », nouvelle impliquant Sherlock Holmes: « Votre erreur, dit-il en prenant un charbon ardent avec les pincettes pour allumer la longue pipe de merisier – qui remplaçait généralement celle de terre, lorsqu'il était d'humeur plutôt combative que méditative ... »<sup>8</sup> Qui pourrait offrir un tel aperçu autre qu'un proche du témoin? Voir aussi: « Sherlock Holmes conserva ses manières empreintes du calme professionnel jusqu'au départ de notre visiteur, bien qu'il fût facile de voir, pour moi qui le connaissais si bien, que son intérêt était excité au plus haut degré... »

### **J'ai rarement vu la plupart des éléments dont étude est faite sous ce vocable**

B1-8) A ce stade, je dois signaler que la plupart des éléments de la preuve du comportement me sont familiers, car j'ai lu des jugements, des articles dans la presse et de la doctrine à ce sujet. Cela étant, je ne me souviens pas d'avoir jamais constaté qu'un témoin frissonnait en déposant, nonobstant le nombre insigne de crimes dont les faits m'ont été relatés. De plus, bien que je n'aie pas été témoin de la plupart des éléments décrits plus loin, j'ai souvent vu ce qui suit, tiré de la nouvelle « Le collier de la Reine » :

... Ses paroles retentirent quelques secondes dans le silence inquiet, et sur le visage de M. et Mme de Dreux, se lisait un effort éperdu pour comprendre, en même temps que la peur, que l'angoisse de comprendre...

B1-9) Relevons aussi ce qu'a dit Albert Camus : « Sur une même chose, on ne pensa pas de même façon le matin ou le soir. Mais où est le vrai, dans la pensée de la nuit ou l'esprit de midi. Deux réponses, deux races d'hommes. » Au demeurant, la preuve du comportement se résume à cette quête parmi non seulement les juges, mais aussi les enquêtrices, à « lire » ce que les visages d'autrui expriment, sans pour autant négliger les gestes, les hésitations, et ainsi de suite.

---

<sup>8</sup> Voir aussi cette phrase : « Non, ce n'est pas égoïsme ou amour-propre, dit-il, répondant suivant son usage à mes pensées plutôt qu'à mes paroles ... » Qui le saurait à moins que la détective ait obtenu des « tuyaux » de tierces parties? De plus, la nouvelle « Le Pouce de l'ingénieur » contient cet exemple : « ... [Holmes] nous reçut avec son affabilité habituelle... » Comment est-ce que vous, la détective, êtes censée le savoir?

### **Comportement – accumulation d'éléments**

B1-10) Il n'est pas rare de retrouver des phrases du genre dans les nouvelles qu'on étudie: « Il avait les joues rouges, le front tout plissé de colère, et les veines des tempes gonflées. » Donc, l'enquêtrice doit parfois évaluer plus d'un élément à la fois. Ainsi, « Tout en courant, il gesticulait avec les mains, secouait la tête et faisait les grimaces les plus extraordinaires... » Relevons aussi cet exemple : « Un instant après, il était dans la pièce, toujours essoufflé, toujours gesticulant, mais avec une telle expression de chagrin et de désespoir, que cessant de rire nous fûmes saisis d'horreur et de pitié... » [Ces exemples sont tirés de plusieurs documents de travail]

### **Comportement – capacité qu'on les gens d'assumer un élément du comportement – une mise en garde de plus**

B1-11) Sir Arthur Conan Doyle nous fournit cet exemple dans le récit « L'Aristocratique célibataire »: « Mais je ne lui aurais pas donné le nom que j'ai l'honneur de porter (ici il toussa et prit un air digne), si je ne l'avais pas crue douée de sentiments élevés... » [Nous avons souligné.] Voir aussi cet exemple : « ... À la vue des nouveaux venus, notre client s'était levé brusquement, et très raide, les yeux fixés sur le plancher, la main passée dans sa redingote, il prit l'attitude d'un homme dont la dignité a été atteinte... » [Nous avons souligné.] Pour ce qui est de la nouvelle « Le Pouce de l'ingénieur », nous lisons : « J'essayais de prendre un air indifférent... » Ce roman nous offre cet exemple : « À côté d'elle, il y avait l'ordonnateur, petit homme aux habits ridicules, et un vieillard à l'allure empruntée. J'ai compris que c'était M. Pérez. » [1-1]

### **Le comportement que nous offre la littérature**

B1-12) Le second chapitre du roman de Zola La fortune des Rougon décrit le système de portes qui protégeait le quartier riche de Plassans et on y lit ce qui suit quant au rôle du gardien qui « ... avait charge d'ouvrir aux personnes attardées. Mais il fallait parlementer longtemps. Le gardien n'introduisait les gens qu'après avoir éclairé de sa lanterne et examiné attentivement leur visage au travers d'un judas ; pour peu qu'on lui déplût, on couchait dehors... » Il y a fort à parier que ce genre d'évaluation reposait sur des critères peu objectifs ...

### **Le comportement : Le souci premier – le témoin revêt-il « un masque » pour induire en erreur celle qui juge de sa communication non verbale**

B1-13) Le roman de François Mauriac, Le baiser au lépreux, nous offre cette mise en garde pour les enquêtrices quant au désir des témoins en puissance de tromper la confiance des magistrats. Ainsi : « ... Chacun, devant ce juge, rattachait son masque. Les yeux n'exprimaient plus rien; les âmes se sentaient épiées... » Voir le chapitre neuf.

### **Les éléments du comportement sont plutôt absents de ce récit**

B1-14) D'emblée, il sera utile de souligner que ce récit de 99 pages contient très peu de descriptions qui relèvent de la preuve du comportement – de fait, le petit prince est décrit sans qualificatifs dans bien des cas, mais le nombre augmente vers la fin alors que les péripéties accroissent en nombre et en intensité. Exprimé autrement, l'auteur n'a pas cru utile ou sage d'inclure bon nombre des qualificatifs du genre « trahissant sa nervosité, il déglutit... » ou « dépité, ses yeux flambèrent... » qui sont monnaie courante dans la littérature. Je ne cherche pas à vous dire que l'auteur n'a pas « qualifié » les gestes ou paroles du petit prince, mais plutôt que c'est bien moins fréquent que dans la plupart des romans. Un exemple est relevé au second chapitre : « J'ai bien regardé. Et j'ai vu un petit bonhomme tout à fait extraordinaire qui me considérait gravement... » Le troisième chapitre nous offre « La proposition parut choquer le petit prince. » Cela étant, un exemple frappant se trouve au chapitre vingt-cinq : « Le petit prince rougit de nouveau. Il ne répondait jamais aux questions, mais, quand on rougit, ça signifie 'oui', n'est-ce pas? »

B1-15) Au demeurant, le petit prince est de nature franche et candide (sans pléonasmie) et la lectrice n'a pas à se soucier autant des indices que l'on retrouve d'ordinaire dans les romans, question de baliser les conclusions portant sur la fiabilité ou la crédibilité de ce personnage. Mais, il pouvait « être pâle de colère » à l'occasion [chapitre sept.]

### **Les éléments de la preuve du comportement – une revue en enfilade**

#### **Air**

B1-16) Le quatrième chapitre nous offre cet exemple : « 'Il était une fois un petit prince qui habitait une planète à peine plus grande que lui, et qui avait besoin d'un ami ...' Pour ceux qui comprennent la vie, ça aurait eu l'air beaucoup plus vrai... » Notons bien la nuance : pas que ce soit vrai, mais plutôt « l'air » de l'être. Le prochain chapitre, le numéro cinq, contient cette phrase : « Tu as eu l'air très surpris ... » Le chapitre douze fait mention de la phrase « air lugubre. »

#### **Apparence**

B1-17) « Je regardai donc cette apparition avec des yeux tout ronds d'étonnement. N'oubliez pas que je me trouvais à mille milles de toute région habitée. Or mon petit bonhomme ne me semblait ni égaré, ni mort de fatigue, ni mort de faim, ni mort de soif, ni mort de peur. Il n'avait en rien l'apparence d'un enfant perdu au milieu du désert. » [Chapitre deux]

#### **Bredouiller**

B1-18) Nous lisons cet extrait au chapitre dix : « Il bredouillait un peu et paraissait vexé. » C'est le mot « paraissait », et autres qualificatifs du genre, qui doivent toujours être le souci de la détective.

### **Épaules, hausser les**

B1-19) Relevons cet exemple du chapitre quatre : « ... 'Quand on veut un mouton, c'est la preuve qu'on existe', elles hausseront les épaules et vous traiteront d'enfant! »

### **Geste**

B1-20) Cette phrase est au chapitre dix : « Le roi d'un geste discret ... » Cette autre, qui suit, au chapitre vingt-quatre : « J'eus un geste de lassitude... »

### **Hésitations**

B1-21) « Et j'ajoutai, en hésitant ... » [Chapitre vingt-cinq] La détective va évaluer si ce type de comportement trahit une tentative d'induire en erreur au moyen d'un renseignement faux, auquel on songe, ou un désir de bien formuler une réponse précise.

### **Larmes**

B1-22) Le chapitre sept nous laisse entendre ce qui suit : « C'est tellement mystérieux le pays des larmes ». L'enquêtrice y tirera la leçon selon laquelle on ne peut jamais savoir à cent pour cent pourquoi un individu pleure alors qu'un autre n'est pas affecté le moins du monde de la même situation triste.

### **Naïf**

B1-23) Le chapitre neuf compte cette phrase : « Et elle montrait naïvement ses quatre épingles... » L'enquêtrice doit être alerte afin de relever si le témoin fait preuve de naïveté, de génie, de duplicité, et ainsi de suite.

### **Regard**

B1-24) La phrase « ... le regard sérieux ... » est au chapitre vingt-six.

### **Rougir**

B1-25) Tel que souligné ci-dessus, le chapitre vingt-cinq nous informe de ce qui suit : « Le petit prince rougit de nouveau. Il ne répondait jamais aux questions, mais, quand on rougit, ça signifie 'oui', n'est-ce pas? »

### **Sérieux des propos**

B1-26) Voir cette phrase au chapitre second : « Quand je réussis enfin à parler, je lui dis: – 'Mais ... qu'est-ce que tu fais là?' Et il me répéta alors, tout doucement, comme une chose très sérieuse: 'S'il vous plaît ... dessine-moi un mouton ... ' »

### **Soupir**

B1-27) La locution « ... soupir de regret » se trouve au chapitre quatorze. Le renard « soupire » au chapitre vingt-et-un en disant « Rien n'est parfait. »

### **Sourire**

B1-28) La phrase « ... sourit avec mélancolie ... » est au chapitre vingt-six.

### **Stupéfaction**

B1-29) Le deuxième chapitre contient cette illustration : « ... Et je fus stupéfait d'entendre le petit bonhomme me répondre ... »

### **Toux**

B1-30) Le huitième chapitre nous offre cet exemple : « Alors elle avait forcé sa toux pour lui infliger quand même des remords. »

### **Yeux**

B1-31) « Je regardai donc cette apparition avec des yeux tout ronds d'étonnement. N'oubliez pas que je me trouvais à mille milles de toute région habitée. Or mon petit bonhomme ne me semblait ni égaré, ni mort de fatigue, ni mort de faim, ni mort de soif, ni mort de peur. Il n'avait en rien l'apparence d'un enfant perdu au milieu du désert. » [2]

## **Discernement dont doit faire preuve l'enquêtrice**

### **Actes, jugez-les et non pas les paroles d'autrui**

B2-1) C'est la leçon que nous offre Antoine de Saint-Exupéry au chapitre huit : « Je n'ai alors rien su comprendre. J'aurais dû la juger sur les actes et non sur les mots ... »

### **Chiffres, à l'appui**

B2-2) Êtes-vous du genre de « grande personne » décrite au quatrième chapitre du récit : « ... Si je vous ai raconté ces détails sur l'astéroïde B 612 et si je vous ai confié son numéro, c'est à cause des grandes personnes. Les grandes personnes aiment les chiffres... » De plus, relevons cette citation apte :

... Quand vous leur parlez d'un nouvel ami, elles ne vous questionnent jamais sur l'essentiel. Elles ne vous disent jamais: « Quel est le son de sa voix? Quels sont les jeux qu'il préfère? Est-ce qu'il collectionne les papillons? » Elles vous demandent: « Quel âge a-t-il? Combien a-t-il de frères? Combien pèse-t-il? Combien gagne son père? » Alors seulement elles croient le connaître. Si vous dites aux grandes personnes: « J'ai vu une belle maison en briques roses, avec des géraniums aux fenêtres et des colombes sur le toit ... », elles ne parviennent pas à s'imaginer cette maison. Il faut leur dire: « J'ai vu une maison de cent mille francs. » Alors elles s'écrient: « Comme c'est joli! »

### **Cœur, la source de nos connaissances**

B2-3) L'auteur a écrit au chapitre vingt-et-un : « ... on ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux. » Le chapitre vingt-deux, suivant le génie de l'auteur, nous enseigne : « Ce que je vois là n'est qu'une écorce. Le plus important est invisible ... » Au demeurant, le chapitre vingt-cinq nous fait comprendre que : « Mais les yeux sont aveugles. Il faut chercher avec le cœur. »

### **Confiance quant au témoin, est-ce à dire croire son témoignage?**

B2-4) Le chapitre dix-sept nous indique « Vous avez confiance en moi... » pour véhiculer la pensée : « je dis la vérité, car vous me croyez sincère. » L'enquêtrice se rappellera le fait évident que les personnes honnêtes et intègres peuvent se tromper. Songeons à la preuve d'identité, pour citer qu'un exemple.

### **Difficultés à bien saisir les nuances des témoignages**

B2-5) Il est souvent très difficile pour l'enquêtrice de conclure de façon non équivoque quant aux observations qu'elle note lors des enquêtes. Cette difficulté trouve écho dans ce récit au moyen de phrases du genre « Et, avec un peu de mélancolie, peut-être, il ajouta ... » C'est ce « peut-être » qui démontre bien les hésitations de la détective.

### **Doute grave**

B2-6) Le chapitre cinq nous offre cette phrase : « ... Cette fois-ci encore ce fut grâce au mouton, car brusquement le petit prince m'interrogea, comme pris d'un doute grave ... » L'enquêtrice ne doit pas tolérer ce genre de doute au stage des conclusions de son rapport menant à des accusations.

### **Erreurs, quant au fond ou portant sur des détails**

B2-7) À ce sujet, qu'il nous soit permis de citer le chapitre quatre :

... Je me trompe un peu aussi sur la taille. Ici le petit prince est trop grand. Là il est trop petit. J'hésite aussi sur la couleur de son costume. Alors je tâtonne comme ci et comme ça, tant bien que mal. Je me tromperai enfin sur certains détails plus importants. Mais ça, il faudra me le pardonner. ...

B2-8) C'est à vous, à titre d'enquêtrice, à faire le poids des choses et à décider si un « détail important » est un détail, d'importance moindre, ou plutôt un renseignement important sur lequel une erreur suffit à réduire la valeur du témoignage en puissance, voire de l'anéantir.

### **Esprit, en faire, et la vérité, elle?**

B2-9) Saint-Exupéry dit au début du chapitre dix-sept : « Quand on veut faire de l'esprit, il arrive que l'on mente un peu. »

### **Évidence – pas toujours si évident**

B2-10) Relevons cet exemple tiré du chapitre cinq : « Il me répondit : ‘Ben! Voyons!’, comme s’il s’agissait là d’une évidence... » L’enquêtrice doit faire preuve de beaucoup de jugement avant de conclure ainsi et ne doit jamais tenir une preuve comme une vérité de la Palice sauf dans des circonstances très rares.

### **Explications – le commun des mortels (adultes) doit obtenir des explications afin de bien saisir vos questions (et les enjeux)**

B2-11) D’emblée, au chapitre premier, Antoine de Saint-Exupéry exprime cette pensée : ... J’ai alors dessiné l’intérieur du serpent boa, afin que les grandes personnes puissent comprendre. Elles ont toujours besoin d’explications ... Les grandes personnes ne comprennent jamais rien toutes seules, et c’est fatigant, pour les enfants, de toujours et toujours leur donner des explications ... » Cette « croyance » est exprimée maintes fois dans le cadre de ce texte, car l’auteur est convaincu qu’il faille insister sur cette lacune au sein de la communauté adulte. L’enquêtrice suivra, ou pas, cet encouragement selon lequel des précisions sont toujours utiles avant les entrevues.

### **Explications – refus de fournir des explications – et alors?**

B2-12) « Mon ami ne donnait jamais d’explications ... » [Chapitre quatre] Est-ce une façon d’agir d’un témoin qui puisse se justifier? S’il s’agit d’un trait de sa personnalité, ce trait nuit énormément au travail de l’enquêtrice, et peut bien trahir un désir d’induire en erreur.

### **L’habit ne fait pas le témoin**

B2-13) L’enquêtrice doit éviter de faire le type d’erreur décrit au chapitre quatre :

J’ai de sérieuses raisons de croire que la planète d’où venait le petit prince est l’astéroïde B 612. Cet astéroïde n’a été aperçu qu’une fois au télescope, en 1909, par un astronome turc.

Il avait fait alors une grande démonstration de sa découverte à un congrès international d’astronomie. Mais personne ne l’avait cru à cause de son costume. Les grandes personnes sont comme ça.

Heureusement pour la réputation de l’astéroïde B 612, un dictateur turc imposa à son peuple, sous peine de mort, de s’habiller à l’européenne. L’astronome refit sa démonstration en 1920, dans un habit très élégant. Et cette fois-ci tout le monde fut de son avis.

### **Mémoire – d'enfance – qui nous trahit au passage des années**

B2-14) La dédicace à Léon Werth contient cette belle phrase : « ...Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants. (Mais peu d'entre elles s'en souviennent.) ... » L'enquêtrice doit être soucieuse de cette réalité lorsqu'il est question de soupeser les paroles d'un témoin potentiel qui dévoile des paroles et gestes qui datent de plusieurs années, voire des décennies. C'est nul doute ce souci de la précision des souvenirs qui s'effrite au fil des ans qui a poussé Sir Michael Kerr, juge à la Haute Cour de l'Angleterre, à intituler son autobiographie As Far As I Remember. De fait, la recension de ce texte que j'ai signé au profit de la revue For The Defence, Vol. 28(1) (2007), aux pages 44-45, insiste sur la croyance de cet éminent juriste que notre mémoire n'est pas aussi fidèle que nous sommes portés à le croire.

### **Mystère et boule de gomme... »**

B2-15) L'auteur exprime cette pensée au chapitre deux : « Quand le mystère est trop impressionnant, on n'ose pas désobéir... » Je ne sais pas si j'ai raison en interprétant cette phrase pour vouloir dire « il est sage de ne pas remettre en question des témoignages sans précédent avant d'avoir poursuivi vos enquêtes. » Si tel est le sens, j'abonde dans le même sens qu'Antoine de Saint-Exupéry.

### **On ne se sait jamais**

B2-16) Ce dicton est cité au chapitre neuf du récit Le Petit Prince et vise à souligner à l'enquêtrice que parfois, des choses mystérieuses surviennent qu'on ne peut expliquer. Toutefois, il ne s'agit pas d'un refuge qui vous permet trop aisément à éviter le fardeau qui vous incombe lors d'une enquête.

### **Preuve circonstancielle**

B2-17) Règle générale, on doit s'évertuer à accorder très peu de poids à une telle preuve. Toutefois, l'exemple qui suit nous semble raisonnable : « Je regardai donc cette apparition avec des yeux tout ronds d'étonnement. N'oubliez pas que je me trouvais à mille milles de toute région habitée. Or mon petit bonhomme ne me semblait ni égaré, ni mort de fatigue, ni mort de faim, ni mort de soif, ni mort de peur. Il n'avait en rien l'apparence d'un enfant perdu au milieu du désert. » [Chapitre deux]

### **Preuves à l'appui**

B2-18) Le chapitre quinze du récit nous livre un géographe qui n'est pas explorateur et qui doit juger du bien-fondé des renseignements qu'on lui livre. Il explique qu'il doit juger de la moralité de la personne qui lui livre les renseignements et puis des preuves à l'appui des renseignements en question. L'enquêtrice sait qu'au procès, il sera question de sa moralité et puis du bien-fondé de la preuve qu'elle vise à déposer en preuve.

### **Qualité des observations des témoins en puissance**

B2-19) Le premier chapitre nous livre cette observation : « ... J'ai ainsi eu, au cours de ma vie, des tas de contacts avec des tas de gens sérieux. J'ai beaucoup vécu chez les grandes personnes. Je les ai vues de très près. Ça n'a pas trop amélioré mon opinion... » Donc, l'enquêtrice est encouragée à poser des questions précises à ses témoins à ce sujet, question de bien cerner la qualité des observations et, partant, des conclusions qu'en tirent la personne que vous êtes à interroger.

### **Vaniteux – témoins qui sont**

B2-20) Le Petit Prince fait état de la rencontre de notre jeune héros et de l'habitant de la seconde planète qu'il a visité. Il s'agit d'un vaniteux, c'est-à-dire d'un de ceux qui « n'entendent jamais que les louanges. » L'enquêtrice doit juger si le témoin qu'elle reçoit en entrevue est de ce type, car assurément ce défaut fait en quoi que sa perception des choses soit susceptible d'être faussée.

### **Interviewer les témoins avant le procès**

#### **Brusquement, interroger de cette façon**

B3-1) Il n'est pas interdit de poser des questions du genre, surtout si vous jugez qu'il sera utile d'agir de la sorte afin de mettre en déséquilibre un témoin qui ne prend pas au sérieux votre fonction. Le troisième chapitre nous livre cet exemple : « J'entrevis aussitôt une lueur, dans le mystère de sa présence, et j'interrogeai brusquement ...' » Plus loin, nous lisons au chapitre six : « Il me demanda avec brusquerie, sans préambule, comme le fruit d'un problème longtemps médité en silence ... »

#### **Énigmes, s'exprimer au moyen des**

B3-2) Le chapitre dix-sept du récit nous informe du fait que le petit prince a posé cette question au serpent : « ... pourquoi parles-tu toujours par énigmes? » Il faut se méfier de ce genre de témoin. Vous devez obtenir des renseignements précis et bien appuyés par les faits objectifs, dans la mesure du possible.

#### **Interroger au moment propice**

B3-3) Le récit nous laisse entendre au chapitre vingt-quatre : « Je savais bien qu'il ne fallait pas l'interroger. » Pour l'enquêtrice, cette phrase lui communiquera la leçon selon laquelle il faut bien choisir le moment d'agir, compte tenu des circonstances, notamment la vulnérabilité du témoin, son état de santé, et la possibilité qu'une autre policière soit mieux située afin de mener à bien l'entrevue.

#### **Mensonges, débusquer les**

B3-4) L'objectif de la détective en interrogeant les témoins est d'obtenir des renseignements pertinents et précis. Et, partant, de débusquer des tentatives d'induire les enquêtrices en erreur au moyen de mensonges. À ce titre, le chapitre huit contient cette phrase : « ... Humiliée de s'être laissé surprendre à préparer un mensonge aussi naïf ... »

### « Non-sens », relever les exemples

B3-5) Le chapitre douze nous présente un type qui boit sans cesse. Lorsque le petit prince lui demande la raison de cette triste situation, il dit « boire pour oublier ». De fil en aiguille, il précise qu'il cherche à oublier qu'il a honte. Enfin, à la question « honte de quoi? » on obtient la réponse « honte de boire! » Ce type de non-sens doit être identifié et vous devez obtenir autant de précisions que possible.

### Précisions – toujours obtenir des

B3-6) Relevons cet exemple tiré du chapitre cinq : « Il me répondit : 'Ben! Voyons!', comme s'il s'agissait là d'une évidence... » L'enquêtrice doit intervenir dans de tels cas et obtenir que le témoin en puissance dévoile le fond de sa pensée. Les devinettes n'ont pas leur place dans le travail de la détective.

### Professionnalisme au niveau de votre façon de vous exprimer

B3-7) L'enquêtrice doit éviter tout écart de conduite ou de langage, c'est évident, mais ce titre cherche à mettre l'accent sur la qualité de vos rapports avec la personne que vous êtes à interroger. Dans la mesure du possible, évitez de vous exprimer au moyen de mots du genre « hein », comme on le voit au second chapitre.

Elle disait: ... – S'il vous plaît ... dessine-moi un mouton!  
Hein!  
Dessine-moi un mouton ...

B3-8) Il faut toujours choisir de communiquer avec des mots qui sont faciles à enregistrer pour éviter tout malentendu et il est fort utile de ne jamais laisser entendre au témoin que ses commentaires ne sont pas intelligibles ou utiles. Donc, on ne fait pas comme l'homme d'affaires au chapitre treize qui a dit « 'À qui sont-elles?' » d'une façon grincheuse.

### Qualité des observations des témoins en puissance

B3-9) Le premier chapitre nous livre cette observation : « ... J'ai ainsi eu, au cours de ma vie, des tas de contacts avec des tas de gens sérieux. J'ai beaucoup vécu chez les grandes personnes. Je les ai vues de très près. Ça n'a pas trop amélioré mon opinion... » Donc, l'enquêtrice est encouragée à poser des questions précises à ses témoins à ce sujet, question de bien cerner la qualité des observations et, partant, des conclusions qu'en tirent la personne que vous êtes à interroger.

B3-10) Le troisième chapitre du récit Le Petit Prince nous offre cette série de questions et un commentaire : « – D'où viens-tu, mon petit bonhomme? Où est-ce 'chez toi'? Où veux-tu emporter mon mouton? Il me répondit après un silence méditatif ... » D'une part, il y a fort à parier qu'une réponse qui fait suite à « un silence méditatif » sera plus difficilement « reprise » ou « désavouée » au procès et sera plus susceptible d'être utile, pour vous, car elle tend à démontrer que le témoin a cherché à puiser dans sa mémoire afin de bien faire appel à ses observations, d'autre part.

### Questions à « la portée » des témoins en puissance

B3-11) L'auteur explique au premier chapitre de qu'elle façon le petit prince posait des questions aux adultes quant à son dessin et le fait que : « ... toujours elle me répondait: 'C'est un chapeau.' Alors je ne lui parlais ni de serpents boas, ni de forêts vierges, ni d'étoiles. Je me mettais à sa portée. Je lui parlais de bridge, de golf, de politique et de cravates. Et la grande personne était bien contente de connaître un homme aussi raisonnable ... » Pour vous, à titre d'enquêtrice, la leçon qui se dégage de cette citation est la suivante, à savoir qu'il est aléatoire de poser des questions qui soulèvent des éléments de faits (ou de vocabulaire) obscurs qui sont susceptibles de confondre les témoins. Vous devez trouver un terrain qui est « à la portée » du témoin afin d'éviter toute confusion et de les mettre plus à leur aise, autant que faire se peut.

### Questions multiples – à éviter

B3-12) Le troisième chapitre nous offre cette série de questions : « – D'où viens-tu, mon petit bonhomme? Où est-ce 'chez toi'? Où veux-tu emporter mon mouton? » Il est fortement découragé d'agir de la sorte, car vous risquez d'obtenir une réponse qui pourrait être pertinente à une seule des questions, mais laquelle? De plus, au procès, le témoin pourrait prétendre, à bon droit, que cette série a induit une erreur de sa part. En outre, comment savoir si le témoin a obtenu de vous, de façon indirecte, des précisions quant aux lacunes de votre enquête par suite de ces trois questions? Il n'y a aucun avantage à laisser voir votre main si vous ne possédez aucun atout.

### Refus de répondre – que penser de cet état de choses?

B3-13) Évidemment, un témoin n'est jamais tenu de faire preuve de civisme et d'aider les détectives à poursuivre leurs enquêtes. Dans certains cas, il s'agit d'un refus catégorique de s'impliquer, de crainte que les réponses soient incriminantes. Dans certains autres cas, le témoin en puissance craint les forces de l'ordre, surtout si leur vécu dans d'autres pays les a fait éprouver des injustices... Enfin, il y a des témoins du genre, le petit prince qui trouve leurs questions fort utiles et les questions d'autrui sans intérêt. Le chapitre trois compte ces phrases dès le début : « Le petit prince, qui me posait beaucoup de questions, ne semblait jamais entendre les miennes. Ce sont des mots prononcés par hasard qui, peu à peu, m'ont tout révélé... » Dans de tels cas, l'enquêtrice serait bien avisée de porter attention aux questions et commentaires de la part de témoins de ce genre, car ils pourraient mener à des renseignements importants. Au demeurant, si le dicton selon lequel « On ne prête qu'aux riches »<sup>9</sup> est bien fondé, le Petit Prince n'a pas à fournir des renseignements, car il est riche d'expériences; d'aucuns doivent se contenter de suivre les questions qu'ils posent afin de se renseigner.

---

<sup>9</sup> Voir la page 54 de la revue Paris-Match, no. 3873, le 27 juillet 2023.

### **Renoncez à obtenir une réponse : jamais!**

B3-14) Nous croyons fortement que l'enquêtrice devrait suivre l'exemple du petit prince, que l'on retrouve au chapitre sept : « Le petit prince ne renonçait jamais à une question, une fois qu'il l'avait posée... » Nous lisons au chapitre dix : « ... qui jamais n'oubliait une question une fois qu'il l'avait posée. » Le chapitre treize nous fit que « ... le petit prince qui jamais de sa vie n'avait renoncé à une question une fois qu'il l'avait posée. »

### **Répétition – pour se donner le temps de penser ou d'inventer?**

B3-15) Le petit prince dit au chapitre dix-neuf, à la fin : « ... Et les hommes manquent d'imagination. Ils répètent ce qu'on leur dit ... » S'il s'agit de répéter au sens de reprendre les paroles de l'enquêtrice afin de lui faire plaisir en acceptant tout ce qu'elle laisse entendre, ce genre de témoignage est non indiqué et fort dangereux. S'il s'agit de reprendre les paroles de l'enquêtrice afin de se donner un temps de répit, question d'inventer une réponse, ce genre de témoignage est non indiqué et fort dangereux. S'il s'agit de se donner le temps requis afin de bien répondre à la question, il s'agit d'une situation désirable.

B3-16) Enfin, le chapitre vingt-et-un nous livre l'exemple du petit prince qui répète des phrases, question de les apprendre par cœur. Il s'agit du danger auquel fait face l'enquêtrice, à savoir : le témoin lui livre un témoignage qui est « du par cœur », tel un scénario d'une pièce de théâtre. Si vous faites répéter le témoin, et qu'il est « trop précis », il y a peut-être qu'il y a anguille sous roche

### **Réponse non indiquée – avertissement**

B3-17) Relevons cet exemple tiré du chapitre cinq : « Il me répondit : 'Ben! Voyons!', comme s'il s'agissait là d'une évidence... » L'enquêtrice doit faire preuve de beaucoup de jugement avant de conclure ainsi et ne doit jamais tenir une preuve comme un fait de la Palisse sauf dans des circonstances très rares. De plus, relevons que le chapitre sept contient cette phrase : « ... J'étais irrité ... et je répondis n'importe quoi ... » L'enquêtrice doit se méfier du témoin qui est ainsi irrité.

### **Professionnalisme de l'enquêtrice**

#### **Danger, il faut mesurer s'il y a danger**

B4-1) Ce récit contient cette phrase au chapitre vingt-quatre : « Il ne mesure pas le danger ... » L'enquêtrice, quant à elle, se doit de faire le contraire et de ne jamais exposer qui que ce soit à un danger sans en avoir fait un examen minutieux. Il s'agit de comptabiliser, entre autres questions, les dangers auxquels sont exposés les indicateurs compte tenu de leur situation exceptionnelle.

### **Exiger de quelqu'un, surtout d'un subalterne, un rendement qui dépasse leur capacité**

B4-2) Le Petit Prince illustre au chapitre dix qu'il est non indiqué pour un roi, un général, de donner des ordres qui ne sauraient être exécutés. L'exemple que nous citons suit : « ... si j'ordonnais à un général de se changer en oiseau de mer, et si le général n'obéissait pas, ce ne serait pas la faute du général. Ce serait ma faute. » Plus loin, nous lisons : « Il faut exiger de chacun ce que chacun peut donner ... L'autorité repose d'abord sur la raison ... » Au demeurant, nous reprenons la phrase « ... J'ai le droit d'exiger l'obéissance parce que mes ordres sont raisonnables. »

### **La consigne, c'est la consigne**

B4-3) Il fait éviter d'agir comme l'allumeur de réverbères qui ne pouvait expliquer sa tâche autrement qu'en citant « la consigne », au chapitre quatorze. Comme il l'explique plus loin, les circonstances de son emploi ont bien évolué, mais pas la consigne. Ce genre de non-sens est l'équivalent d'une détective qui déclare que le témoin doit décliner son adresse et numéro de téléphone en raison d'une consigne vieille de vingt ans, nonobstant le danger que pose pour ce témoin le fait de dévoiler de tels renseignements.

### **Poser des questions afin de ne pas mal saisir les propos d'autrui**

B4-4) L'enquêtrice ne doit jamais hésiter : si un témoin se sert d'un mot, d'une expression qui porte à confusion, elle doit chercher des précisions. Le chapitre douze contient cet exemple : « Qu'est-ce que signifie 'admirer' »? Le chapitre treize contient cet exemple : « Non, mais je puis les placer en banque. Qu'est-ce que ça veut dire? » De plus, le chapitre vingt-et-un contient cette phrase : « Qu'est-ce que signifie 'apprivoiser' »?

### **Prendre les malheurs d'autrui au sérieux**

B4-5) « Je désire que l'on prenne mes malheurs au sérieux » est la phrase que prononce le pilote au chapitre trois. Il s'agit d'un bon conseil pour les enquêtrices, car elles sont souvent appelées à recevoir en entrevue des victimes et il fait toujours être soucieux de leur état, même si les apparences laissent entendre que tout va bien...

### **Remettre à plus tard...**

B4-6) Je suis loin d'être convaincu que la détective puisse se permettre d'émuler ces paroles que l'on trouve au chapitre cinq : « Il est quelquefois sans inconvénient de remettre à plus tard son travail ... »

### **Se contenter de notre situation**

B4-7) Le chapitre vingt-deux comporte cette phrase : « On n'est jamais content là où l'on est. » L'enquêtrice ne doit pas chercher un succès médiatique en faisant des coches mal taillées, pour ainsi dire, comme il s'est fait à l'occasion. La vérité perce toujours la glace des mensonges ou inventions, à la longue.

## Se juger soi-même

B4-8) Saint-Exupéry nous enseigne au chapitre dix les difficultés afférentes à ce type de tentative : « Tu te jugeras donc toi-même ... C'est le plus difficile. Il est bien plus difficile de se juger soi-même que de juger autrui. Si tu réussis à bien te juger, c'est que tu es un véritable sage. »

## En guise de conclusion

Par souci de commodité, reprenons la phrase qui se trouve au troisième chapitre : « Je m'efforçai donc d'en savoir plus long ... » Celle-ci résume bien votre devoir et votre défi quotidien. Nous caressons l'espoir que ce document de travail va appuyer vos efforts afin que justice soit rendue. Dans le cadre de cette visée, rappelez-vous la phrase : « Les enfants seuls savent ce qu'ils cherchent », phrase qui se trouve au chapitre vingt-deux. Il y a fort à parier que Saint-Exupéry ne songeait pas aux détectives au moment d'avoir trempé sa plume dans l'encrier, car elles sont vouées à résoudre les enquêtes avec l'acharnement des enfants. Au demeurant, notre espoir est que la lecture de ce merveilleux récit et des commentaires consignés dans le cadre de ce document de travail va permettre aux détectives de s'approprier, autant que faire se peut, ce talent propre au petit prince et à ses pairs de « tout questionner ».

---

### Voir les autres documents dans cette série :

1. « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de 'L'arrestation d'Arsène Lupin' » - Jurisource - le 23 mars 2023;
2. « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Sherlock Holmes au moyen de 'L'aventure des cinq pépins d'orange' » - Jurisource - le 24 mars 2023;
3. « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre L'étrange cas du docteur Jekyll et de Mr Hyde », de R.L. Stevenson » - Jurisource - le 3 avril 2023;
4. « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de 'L'évasion d'Arsène Lupin' » - Jurisource - le 5 avril 2023;
5. « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Arsène Lupin en prison' », Jurisource - le 6 avril 2023;
6. « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Le mystérieux voyageur' » - Jurisource - le 12 avril 2023;
7. « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre sir Arthur Conan Doyle au moyen de la nouvelle 'L'escarboucle bleue' » - Jurisource - le 13 avril 2023;

8. « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Le collier de la Reine' » - Jurisource - le 14 avril 2023;
9. « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Le sept de cœur' mettant en vedette Arsène Lupin » - Jurisource - le 17 avril 2023;
10. « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'Le coffre-fort de madame Imbert' » - Jurisource - le 18 avril 2023;
11. « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle 'La Perle noire' » - Jurisource - le 28 avril 2023;
12. « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements d'Arsène Lupin au moyen de la nouvelle 'Herlock Sholmes arrive trop tard' » - Jurisource - le 1 mai 2023;
13. « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'Les Hêtres pourpres' » - Jurisource - le 3 mai 2023;
14. « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'Le diadème de béryls' » - Jurisource - le 5 mai, 2023;
15. « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'L'aristocratique célibataire' » - Jurisource - le 8 mai, 2023;
16. « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'Le pouce de l'ingénieur' » - Jurisource - le 8 mai, 2023;
17. « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'La maison vide' » - Jurisource – le 24 mai 2023;
18. « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'L'Entrepreneur de Norwood' » - Jurisource, le 29 mai 2023;
19. « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'Les danseurs' » - Jurisource - le 30 mai 2023;
20. « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle 'L'École du Prieuré' » - Jurisource - le 13 juin 2023;
21. « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements qu'Émile Zola nous livre au moyen du roman La Fortune des Rougon » - Jurisource - le 19 juin 2023;
22. « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements qu'Albert Camus nous livre au moyen du roman L'étranger » - Jurisource - le 19 juin 2023;
23. L'apprentissage des techniques policières – les enseignements qu'Edgar Allan Poe nous livre au moyen du roman Aventures d'Arthur Gordon Pym » - Jurisource - le 31 juillet 2023;

24. L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que François Mauriac nous livre au moyen du roman Le baiser au lépreux » - Jurisource - le 1 aout 2023;
25. L'apprentissage des techniques policières – les enseignements que François Mauriac nous livre au moyen du roman L'enfant chargé de chaînes » - Jurisource – le 3 aout 2023.